

**MODELE 2**

Cadre réservé à la Fédération

Année :

N° Adhérent :

Date de réception :

**BAIL DE CHASSE INDIVIDUEL**

**IDENTIFICATION DU PRENEUR :**

ASSOCIATION : .....	représentée par
NOM et PRENOM : .....	
ADRESSE : .....	
CODE POSTAL : .....	COMMUNE : ..... TEL. ....
AGISSANT EN QUALITE DE PRESIDENT : .....	

**IDENTIFICATION DE (DES) BAILLEURS :**

NOM ET PRENOM	ADRESSE COMPLETE	STATUT
		Propriétaire Co-propiétaire Usufruitier
		Propriétaire Co-propiétaire Usufruitier
		Propriétaire Co-propiétaire Usufruitier
		Propriétaire Co-propiétaire Usufruitier
		Propriétaire Co-propiétaire Usufruitier

**CONSISTANCE DU BAIL**

- Le (s) bailleur (s) loue (nt) au preneur précité le droit exclusif de chasse et de passage sur l'ensemble des territoires ci-contre désignés.
- La présente location est faite pour une période de ..... années consécutives commençant à partir du ..... pour finir le ..... et faute par les parties de s'être prévenues au plus tard six mois à l'avance par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, c'est-à-dire au plus tard le ....., le présent bail se continuera par tacite reconduction pour une nouvelle période de ..... année (s) et ainsi de suite.

En cas de changement de statut de la propriété, le preneur continuera à jour du bail pour la période en cours.

**LOYER**

Le présent bail est consenti moyennant : .....

**CONDITIONS**

- Le bailleur délègue son droit de destruction des nuisibles au **preneur**.
- Le preneur pourra procéder au repeuplement en gibier de reprise et d'élevage.
- **il** pourra créer une réserve sur les parcelles louées.
- **il** se réserve le droit exclusif de présenter toute demande annuelle du plan de chasse. Le gardiennage et les frais qu'ils occasionneront seront à la charge du preneur.
- Il pourra procéder à toutes opérations de comptage diurne et nocturne.
- Le preneur pourra organiser des concours de « chiens d'arrêt » et/ou de « chiens courants » sur la propriété.
- Le preneur devra faire son affaire personnelle de toutes réclamations pouvant être adressées au bailleur par les riverains au sujet des dégâts causés aux récoltes par le gibier. En conséquence, il devra suivre tous procès pour son compte, et, dans le cas où le bailleur serait assigné, suivre le procès sous le nom de celui-ci. Le bailleur, de son côté, s'engage à remettre aussitôt que possible, et, en tous cas, en temps utile, toutes les pièces (lettres, actes judiciaires ou extrajudiciaires) qu'il pourrait recevoir à cet égard, et s'interdit de transiger sur les dites demandes sans le consentement exprès et par écrit du preneur. Toute transaction, toute reconnaissance de responsabilité libérerait le preneur de son obligation.
- Le preneur fixera les périodes et jours de chasse, les espèces pouvant être chassées et les quantités ainsi que toutes les conditions de chasse conformément au règlement intérieur de l'Association qui est adopté chaque année en Assemblée générale.

Les frais et droits des présentes seront supportés par le preneur ainsi que toutes les taxes existantes ou à venir.

Un exemplaire du présent bail est fourni au preneur, au (x) bailleur (s) et à la Fédération Départementale des Chasseurs.

Pour l'enregistrement, le présent loyer est évalué à .....

**IDENTIFICATION DU TERRITOIRE**

Commune	Section	N° Parcelles	Superficie

TOTAL :

**CONDITIONS PARTICULIERES :**

.....  
.....  
.....

FAIT A ....., le .....

LE PRENEUR

LE(S) BAILLEUR(S)

(Mentionner la qualité du signataire s'il s'agit d'une association) FAIRE PRECEDER DE LA MENTION MANUSCRITE "LU ET APPROUVE".

**A réaliser en 3 exemplaires :**

- 1 exemplaire pour la Fédération des chasseurs 22
- 1 exemplaire pour le preneur (détenteur du droit de chasse)
- 1 exemplaire pour le bailleur (propriétaire)